



INSCRIPTIONS AUX EXAMENS LIBANAIS

PHOTOS D'IDENTITE OBLIGATOIRES

Note aux parents de 3^{ème} et de Terminale

Afin de répondre aux exigences du ministère libanais et du service des examens, nous vous informons qu'une prise de photos d'identité sera effectuée **le vendredi 11 octobre 2019 pour tous les élèves de 3^{ème} et terminale** selon le planning de passage ci-joint.

Suite à la venue du photographe, le lycée fournira à chaque élève 8 photos passeport respectant le format légal exigible.

Tous les élèves se présentant aux examens officiels du brevet et du baccalauréat libanais devront rapporter au bureau de la vie scolaire pour **le 04 novembre 2019 au plus tard** :

- 4 Photos certifiées (parmi les photos fournies par le lycée)
- 1 extrait d'état civil original + une photocopie de l'extrait. (en utilisant les photos fournies par le lycée)

Le coût des photos s'élève à 5000 LL. Cette somme sera ajoutée aux frais d'inscription aux examens et figurera sur les frais de scolarité du 2^{ème} trimestre.

Tout élève dispensé devra obligatoirement prendre les photos mais n'est pas obligé de fournir les papiers nécessaires à l'inscription à moins qu'il désire se porter candidat à l'examen.

Le directeur adjoint libanais

Zahed HAYDAR